

République française
Département de l'Ardèche
Syndicat Mixte
Parc Naturel Régional des
Monts d'Ardèche.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL DU 14 MARS 2017

N° CS mars2017 -4

Compte administratif 2016 et affectation du résultat

En deux mille dix-sept, le quatorze mars, à Jaujac à 17h30, le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Lorraine Chenot.

Nombre de voix en exercice : 304 Nombre de voix présentes: 113 Nombre de voix présentes et représentées :164	<u>Cadre réservé à la Sous-Préfecture</u> Transmis par ACTE le : 22/03/17 AR N° : 007-250702388- 20170314_0814034 - DE - 1 - 1
VOTES : Pour : 162 Contre : 0 Abstention : 2	
Date de convocation : 28 février 2017	

Délégués à titre délibératif :

Délégués des Départements :

Présents : Laurence ALLEFRESDE, Bernadette ROCHE, Nathalie ROUSSET, Laurent UGHETTO,

Représentés : Bérangère BASTIDE, Sabine BUIS, Jérôme DALVERNY,

Absents : Sandrine CHAREYRE, Max CHAZE, Christian FEROUSSIER, Martine FINIELS, Christine MALFOY, Laëtitia SERRE,

Excusée : Laëticia BOURJAT, Jean-Pierre CONSTANT, Jacques DUBAY, Sylvie DUBOIS, Raoul L' HERMINIER, Anne VENTALON, Maurice WEISS,

Délégués des Régions :

Présents : Sandrine GENEST, François JACQUART, Isabelle MASSEBEUF,

Représentés : Virginie FERRAND, Valérie MALAVIEILLE,

Absent : Caroline Di VINCENZO, Jean-Claude FLORY, Antoine MELLIES, Céline PORQUET

Délégués des Communes :

Présents : Maurice BOCCARD (AILHON), Alain VALENTIN (AIZAC), Franck LACONDEMINÉ (AJOUX), Julien TISSIER (ALBON), Gabin AYMARD (ANTRAIQUES), Gérard MOUNIER (ASTET), Agnès AUDIBERT (BEAUMONT), Jean-Pierre REYMOND (BURZET), Jean-Pierre ANCHISI (CHALENCON), Annick MALBRAIN (CHIROLS), Daniel BARBAROSSA (DESAIGNES), Guy DALLARD (DORNAS), Alain LONGUET (FABRAS), Odile AUDIBERT (FAUGERES), Thierry LECLERC (FREYCENET LA CUCHE), Robert THIOILLIERE (GENESTELLE), Sylvie DEVES (GRAVIERES), BÖLHE Patrick (JAUNAC), Bernard VEDOVATO (JOANNAS), Marie-Claire PAQUELET GARDES (JOYEUSE), Sylvain DUPLAN (LABASTIDE/BESORGUES), Julie SAVARY (LABATIE D'ANDAURE), Jean-Claude BOIRON (LABEGUDE), GUILLET Pascale (LABOULE), ALLIX Dominique (LACHAMP- RAPHAEL), Jacky CHOSSON (LAMASTRE), Robert BRUGERE (LAURAC), NOUGIER Maxime (LAVIOLLE), Dominique VIALLE (LENTILLERES), Ronna CHALVET (MALARCE), Chantal MEBREK (MALBOSC), Marie-Josée SOLE-GIRAUD (MEZILHAC), Jacques Henry POINTEAU (MOUDEYRES), Serge BADUFLÉ (LES NONIERES), Christian BROUSSE (PLANZOLLES), Guillaume ALLEGRE (PRADES), Jean-Paul PAULMIER (PRANLES), Raymond SOULERIN (PRUNET), François AUDIBERT (RIBES), Francis CHABANE (ROSIERES), Francis ENJOLRAS (SAGNES ET GOUDOULET), Arnaud MISSET (ST ANDEOL DE VALS), Jean Marie MENGIN (SAINT APPOLINAIRE DE RIAS), Karine BROUSSE (ST CHRISTOL), Sonia MERCURY (ST GENEST LACHAMP), NURY Denise (ST JULIEN DU GUA), Roland LUQUET (SAINT JULIEN LABROUSSE), HOCQUET Agnès (STE MARGUERITE LAFIGIERE), Francis GIRARDOT (ST MARTIN DE VALAMAS), Lorraine CHENOT (ST MELANY), Alain FEOUGIER (ST MICHEL DE BOULOGNE), Jean Daniel BALAYN (ST MICHEL DE CHABRILLANOUX), Guy SARTI (ST PIERRE DE COLOMBIER), Pierre TISSIER (ST PIERREVILLE), WIOT Claude (ST PRIVAT), Patrick PRIEZ (ST PRIX), Christophe MOINS (ST SAUVEUR DE MONTAGUT), Philippe GIBAUD (SILHAC), Gérard BROUILLARD (THUEYTS), Joël BOYER (UCEL), Nathalie BREYSSE (USCLADES ET RIEUTORD), Francis CLUTER (VALS LES BAINS), Agnès MEYSSONNIER (VERNON), Gérard GOULLEY (VERNOUX),

Représentés : Michel CHAUSSINAND (ACCONS), Frédéric AYMARD (ARCENS), Jacky MOUNIER (INTRES), Maryse AMET (LARGENTIERE), Julien GOUBE (LOUBARESSÉ), COTTA Marcel (MARIAC), Laure JOURDAN (LE MONASTIER SUR GAZEILLE), Geneviève AUDIGIER (PEREYRES), Jean-Jacques PEIRO (PRESAILLES), Christine ZALHES (LA ROCHETTE), Christophe GAUTHIER (SAINT AGREVE), Michel LANDREIN (ST BASILE), Sylvette BRIVET (ST CIERGE LA SERRE), Maurice SANIEL (ST CIERGE /LE CHEYLARD), Franck BRECHON (ST ETIENNE DE BOULOGNE), Joël CHARRETTE (ST JEAN CHAMBRE), Brieuc MEVEL (LA SOUCHE), Jean-Marie VIALLE (VEYRAS),

Absents : Françoise DEGOMBERT (ASPERJOC), Daniel CLARO (BARNAS), Georges PAGANI (BEAUVENE), Ludovic REDER (BOREE), Thierry CHAMPEL (BORNE), Pierre FRAYSSE (LE CHAMBON), David TESTUD (CHAMBONAS), Franck DUVERT (CHANEAC), Alain FERRIER (CHASSIERS), Isabelle LAMBERT (CHAUDEYROLLES), Stéphane VOLLE (COUX), Geneviève SAGLIOChristian FANGIER (CREYSSEILLES), Georges DUGAS (DOMPNAC), Gérard BROUSSE (DUNIERE), Béatrice SAUVIGNET (LES ESTABLES), Christian CHORLIET (FAY SUR LIGNON), Alexandre ROURESSOL (FONS), Christian KANDOUCCI (GLUIRAS), Marie-Josée SERRE (GOURDON), Bruno GORRIS (JAUJAC), Laurence TESTON (JUVINAS), Raymond FAYOLLE (LABLACHERÉ), Sébastien COGET (LACHAPELLE/AUBENAS), Jean Louis REYNAUD (LACHAPELLE/CHANEAC), Pernille GINOUX (LALEVADE), Pierre Thibault LOUCHE (LAVAL D'AURELLE),

Nathalie POINTET (MARCOLS), (MARS), Jean Marie GARDIEN (MAYRES), Eric LHOPITEAU (MEYRAS), Daniel CHAMBON (MONTPEZAT), Joël FOURNIER (MONTSELGUES), Gérard VALLON (NOZIERES), Cécile PARNOTTE (LES OLLIERES), Hubert LE POITEVIN PAYZAC), Jacques BAYONI (PONT DE LABEAUME), Claudette PAGE (POURCHERES), Gilles PEREAU (ROCHER), Merryll ZELIAM (ROCLES), Jocelyn GELLY (SABLIERES), Alain MARION (ST ANDEOL DE FOURCHADE), Corentin Pierre (ST ANDRE LACHAMP), Camille CONSTANTIN (ST CIRGUES DE PRADES), Michel MIALON (ST CIRGUES EN MONTAGNE), Nadège CHAMBON (ST CLEMENT), Michel JARLUT (STE-EULALIE), (SAINT ETIENNE DE SERRES), Sandrine JULLIEN (ST GENEST DE BEAUZON), CLARET Ludovic (ST JEAN ROURE), Aurélie BOUVAREL (ST JOSEPH DES BANCS), Michel GENOT (ST JULIEN BOUTIERES), Hervé BLACHERE (ST JULIEN DU SERRE), Dominique RANC (ST LAURENT LES BAINS), Géraldine FAURE (ST MARTIAL), Jean-Claude PIZETTE (ST MAURICE EN CHALENCON), Annie VANDERSTICHELEN (ST PIERRE ST JEAN), Marlène FOLCHER (ST VINCENT DE DURFORT), Jérôme DEQUIDT (VALGORGE), Nadine BABIN (LES VANS), Max TOURVIEILHE (VESSEAUX), Julie MALLON (VINEZAC).

Excusés : Philippe CRESTON (ISSAMOULENC), Didier BERAL (MERCUER),

Délégués des Villes-portes :

Représentés : André BASTIDE (AUBENAS), Michel VALLA (PRIVAS)

Délégués des Communautés de communes :

Présents : René SOULELIAC (ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS), Patrick LAVIALE (BASSIN D'AUBENAS), Alain GIBERT (PAYS BEAUME DROBIE), Eric LESPINASSE (MONTAGNE ARDECHOISE), Nathalie MALET TORRES (PRIVAS CENTRE ARDECHE),

Représenté : Dominique COUTURIER (PAYS DE LAMASTRE),

Absents: Monique DOLADILLE (PAYS DES VANS EN CEVENNES), Agnès MAIGRON (VAL DE LIGNE), Pascal BAILLY (VAL EYRIEUX),

Invités :

Présents: Dominique VENTURE (Paierie départementale), Marie Chantal DE LEHELLE D'AFFROUX, Roland COURT (Les Amis du Parc), Frédéric GIRARD (Région AURA), Eric PIERRARD CESER RA, Danie VERNOUL (Chambre d'Agriculture 07), Eric BESSON (EAUX DU PESTRIN)

Excusés: Alain TRIOLLE (Préfet de l'Ardèche), Eléodie SCHES (Sous-préfecture de Largentière), Jean-Luc FLAUGERE,, Mickael GIRAUD (Chambre d'Agriculture 07),

Le compte administratif 2016 est *présenté*.

il est résumé ci-dessous :

Exécution du Budget		DEPENSES	RECETTES
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	1 968 804,41	1 950 955,90
	Section d'investissement	147 303,13	157 661,85
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement		36 900,07
	Report en section d'investissement	66 817,73	
	Total	2 182 925,27	2 145 517,82
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	402 885,00	397 750,00
	Total des restes à réaliser	402 885,00	397 750,00
TOTAL CUMULE	Section de fonctionnement	1 968 804,41	1 987 855,97
	Section d'investissement	617 005,86	555 411,85
	Total cumulé	2 585 810,27	2 543 267,82

Il est proposé l'affectation du résultat de l'exercice 2016 comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-17 848,51
B. Résultats antérieurs reportés	
Ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	36 900,07
C. Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (si C est négatif, report du déficit ligne D002 ci-dessous)	19 051,56
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-56 459,01
E. Solde des restes à réaliser d'investissement précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-5 135,00
Besoin de financement F=D+E	61 594,01
Affectation C = G+H	19 051,56
H : Affectation en réserves en investissement :	19 051,56
G : Report en fonctionnement	0
Déficit reporté	

Le Comité Syndical après en avoir délibéré

DECIDE

- D'APPROUVER le compte administratif 2016 et le compte de gestion.

- D'AFFECTER le résultat de fonctionnement comme présenté.
- D'AUTORISER la Présidente à effectuer les démarches nécessaires pour modifier les statuts en ce sens.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme

Lorraine Chénot

Présidente



